

marqué tenait *La Peste d'Elliant* d'une « Marie-Jeanne de Melven, pauvre sans demeure » (3).

Bibliographie de La PESTE d'ELLIANT.

- L'Echo de la Jeune-France*, 15 mars 1836, pp. 269-273, et supplément musical.
 Lettre de La Villemarqué à Miorece de Kerdanet, 20 sept. 1835, (v. *Prem. Part.*, chap. VII).
 D'Arbois de Jubainville. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, sept.-nov. 1867.
 Luzel. *Gwerzion Breiz-Izel*, t. I, pp. 496-499.
 Le Men. *Revue celtique*, t. I, pp. 430-432.
 Miorece de Kerdanet. *Vies des Saints de Bretagne*, p. 166.
 Abbé Favé. *A propos d'une pierre commémorative de la peste d'Elliant*, in « Bulletin de la Société Archéologique du Finistère », 1893, pp. 346-354.
 Notices sur les Paroisses du Diocèse de Quimper et de Léon : *Elliant* (1910), pp. 243-245.
 Pougjoulat. *Variétés littéraires*, nouv. édit. 1868, p. 257 et suiv.
 Collection de Penguern, *Biblioth. Nat.*, t. 112, ff. 76-78.
 L. Le Guennec. *Choses et Gens de Bretagne*, pp. 35 et 212.

§ V. *LEZ-BREIZ. Fragments* : Le Chevalier du Roi
 et Le More du Roi (pp. 86-98).

Seuls les deux fragments cités ci-dessus, sur les six que comprend l'épopée de *Lez-Breiz*, entrent dans le sujet du présent chapitre, les autres étant considérés comme inventés. Le premier faisait partie de l'édition originale et y était qualifié de « Chant national des Bretons ».

Le personnage « Lez-Breiz » fut d'abord présenté comme un guerrier du bas moyen âge, symbole de la liberté nationale, et dont on ignorait le nom véritable. Ses exploits se déroulaient à une époque incertaine, bien qu'antérieure à l'union de la Bretagne et de la France, ainsi qu'en témoignaient les sentiments exprimés dans la pièce. Dès 1836, notre auteur était hanté par l'idée d'une figure destinée à devenir le personnage central d'un cycle de chants pouvant être assimilés dans quelque mesure, et sous un moindre volume, à la littérature chevaleresque. Le nom *Lesambreiz* (sic) est cité dans l'article *Un débris du Bardisme*, et montre qu'à cette époque le jeune

(3) Si la chose était exacte, une fois de plus La Villemarqué se trouvait, antérieurement il est vrai à la publication de son ouvrage, en contradiction avec lesdites « Tables ».

En effet, dans son article de *L'Echo de la Jeune France* (15 mars 1836) il présentait ainsi *La Peste d'Elliant* :

« Voici le texte breton de ce chant historique tel que nous l'avons recueilli nous-même ».

On voit qu'à ce moment il se souciait peu d'en faire remonter la collecte à 1810 et d'en faire honneur à sa mère.

chercheur avait déjà pu se procurer des couplets dans lesquels apparaissait le nom d'un certain *Lézobré* dont nous allons parler, et qu'il avait bretonnisé à sa manière avant d'en arriver à la forme définitive *Lez-Breiz*, expliquée ainsi : « hanche » ou « soutien de la Bretagne ».

Ces couplets avaient dû lui être communiqués par Victor Villiers de l'Isle-Adam. En 1837 ou 1838, il en recueillit d'autres de la vieille Marie « Koateffer » (*Goadeffroy*, v. Chap. 4), des bois du Rusquec, en Loqueffret, et se servit du tout pour présenter la première tranche du cycle dont il rêvait, dans son édition de 1839. Mais à peine celle-ci mise en circulation, il en prépara de nouveaux épisodes. Quoi qu'il en soit, en 1841, le nom du héros dont « Lez-Breiz » n'était que le surnom était trouvé, et l'action des chants reculée du même coup dans le temps de cinq ou six siècles. Sans qu'aucun texte historique vint justifier l'assimilation — non proposée, mais *imposée* — ce héros devenait *Morvan*, chef breton qui défendit contre Louis le Débonnaire l'indépendance de son pays au ix^e siècle. Un « fragment » dans lequel il était pour la première fois question de ce Morvan parut en traduction au tome II des *Contes Populaires* (pp. 262-265) ; le personnage de l'histoire bretonne y devenait en même temps un héros de roman qui prenait à l'occasion les traits du *Pérédur* gallois ou du *Perceval* français. Que dis-je ? Les romanciers d'outre-Manche et d'outre-Vilaine n'allaient-ils pas se voir accusés de démarquage sans scrupule au détriment des conteurs armoricains, véritables créateurs de ces personnages ? (1)

Dans la première édition du *Barzaz-Breiz*, la future épopée débute ainsi (t. I, p. 203) :

« Entre Lorgnez et Lez-Breiz a été arrêté un combat en forme.
 « Que Dieu donne la victoire au Breton et de bonnes nouvelles à
 ceux du pays.
 « Sire Lez-Breiz disait à son jeune écuyer ce jour-là :
 — « Eveille-toi (...), lève-toi et va fourbir mon épée,
 « Mon casque, ma lance et mon écu, je veux les rougir du sang
 français ! »

Le « Lorgnez » en question, dont le nom signifie « lèpre », n'est autre qu'un guerrier français au service d'on ne sait trop quel roi, et qui s'en vient défier, on ne sait trop pourquoi, un « Lez-Breiz »

(1) Ayant donné dans la *Revue de l'Armorique* du 5 oct. 1844 le texte et la traduction du *Estour*, encore inédit à l'époque, La Villemarqué écrivait dans ses commentaires :

« Le succès de cet admirable chant fut tel qu'il passa dans le Pays de Galles, où il devint presque aussi populaire qu'en Bretagne : je l'ai trouvé remanié en prose poétique dans un conte gallois dont l'auteur vivait de 1075 à 1157, et Chrestien de Troyes (...) l'a mis en vers français. »

Dans les notes de 1867, p. 107, on lit encore :

« Chanté d'abord en Bretagne (le poème) fut, avec le temps, remanié en prose par les Bretons d'outre-mer (...); mais la poésie, la naïveté, les détails charmants de l'original, l'allure même, si dramatique et si lesté, ont disparu dans une sorte de résumé sans vie (...). »

dont on ne sait rien, sinon qu'il se moque à la fois du roi et de son envoyé. Un combat a lieu après que le Breton, l'épée au vent, assisté de son jeune écuyer, ait apostrophé l'adversaire — lui-même flanqué de plusieurs dizaines de soldats — en lui jetant à la figure ces mots :

« Si tu n'as pas connu mon père, je te ferai connaître son fils. »

L'affaire se termine par la sanglante défaite des Français, à trente contre deux, et le chant par ces strophes :

« Il n'eût pas été bon Breton au fond de son cœur, celui qui n'eût pas ri de tout son cœur,

« En voyant l'herbe rougie du sang des Français maudits.

« Et le seigneur Lez-Breiz assis et se délassant à les regarder.

« Ce chant a été composé pour garder à tout jamais le souvenir du combat;

« Et pour être chanté par les gens de la Bretagne, en l'honneur du seigneur Lez-Breiz.

« Puisse-t-il être chanté à la ronde pour réjouir ceux du pays ! »

Au tome premier des *Gwerziou Breiz-Izel* se trouvent trois versions d'un chant intitulé *Lézobré* (p. 286 et suiv.). En voici le début :

« Entre Koat-ar-Skevel et Lézobré s'est élevé un combat nouveau;

« Ceux-là ont élevé un combat, que Dieu leur donne bon combat.

« Et à leurs parents, à la maison, bonne nouvelle.

« Le marquis de Lézobré disait un jour à son petit page :

« Selle-moi ma haquenée, que j'aie à faire une promenade;

« Mets-lui une bride d'argent en tête, et une selle dorée sur le dos.

« Elle sera ferrée d'or jaune pour aller à Sainte-Anne de Vaunes. »

La rencontre entre Lézobré et son adversaire, envoyé du roi, a lieu après que sainte Anne, à laquelle il a fait des présents d'une fabuleuse richesse, ait assuré son dévôt d'une assistance efficace. Des moqueries et des injures sont d'abord échangées, puis le combat s'engage entre Lézobré et son page d'un côté, et de l'autre Koat-ar-Skével et sa troupe. En un tournemain, tous ces derniers sont à terre ou en débandade, et l'envoyé du roi demande au valeureux champion de vouloir bien écrire à sa femme et à ses enfants pour les informer de sa mort.

Dans la version suivante, où l'antagoniste devient *Koat-ar-Ster*, à l'occasion des invectives préliminaires on trouve une réponse semblable à celle de Lez-Breiz à Lorgnez :

« Si vous n'avez pas connu mon père, bientôt vous connaîtrez son fils ! »

puis suit un épisode qui se rattache à celui intitulé *Le More du roi* dans les éditions du *Barzaz-Breiz* postérieures à 1839. Afin de se débarrasser de Lézobré, le roi le fait défier par son More qui, à

défait d'adresse au jeu des armes, dispose d'artifices diaboliques pour réduire tous ses adversaires. Mais, le page est là, qui enseigne à son maître la manière de les déjouer, ce qui amène promptement la défaite de l'homme noir. Sans rancune, le roi offre au vainqueur une place dans son palais; Lézobré la refuse sous prétexte que sa mère est veuve depuis longtemps...

L'action est à peu près la même dans une troisième version, où le premier envoyé répond encore au nom bien breton de *Kout-ar-Slin*: mais le combat contre le More se déroule sous les yeux et dans le palais du roi, qui, craignant pour sa vie, propose à celui qu'il avait fait défier de partager avec lui la royauté!

Le tome second des *Gwerziou* renferme encore (pp. 564 à 591) deux autres chants sur le même thème, prouvant la popularité du nom de Lézobré, et apportant quelque inédit dans le cycle de ses exploits.

Qu'était-ce donc que ce personnage auquel les versions les plus dignes de foi prêtent tant de hauts faits qu'il semble, par moments, tenir davantage aux héros des contes de veillée qu'à ceux de l'histoire? — Son existence est attestée: Il s'agit avec lui d'un certain Jean de Lannion, dont la famille était fixée à Plouha et à Lanloup (Côtes-du-Nord), et dont j'ai relevé le nom en tant que parrain, dans un registre paroissial de Plouha à la date de 1599. Il était le troisième fils de noble et puissant Claude, seigneur du Cruguil, des Aubrays, de La Noëveverte, de Lizandré, de Kermaria, et de noble et puissante Renée de Quélen, « fille du Vieuchastel », mariés en 1582. A la fin du XVI^e siècle il avait le titre d'« escuyer » et de « seigneur de la Noëveverte ». La terre des *Aubrays*, dont il prit par la suite le nom, située dans le pays de Retz, avait été apportée en dot à son trisaïeul Roland de Lannion, époux, en 1455, de Guyonne de Grézy, dame des Aubrays.

On sait aussi que Jean de Lannion avait épousé, vers 1637, Mauricette Barbier, fille de René, marquis de Kerjean, et qu'il mourut en 1651, après avoir dicté un testament qui témoigne de sa dévotion à Dieu, aux saints, en particulier à sainte Anne, ainsi que du désir de pousser à la Cour, dans la suite du roi, son fils Jean-Baptiste. On sait encore qu'ayant servi aux armées de Louis XIII, il fut nommé en 1634 lieutenant de la Maréchaussée de Bretagne; qu'il eut, à ce titre, à purger le pays de Lannion d'une bande organisée de malfaiteurs, ce qui lui valut de la communauté de cette ville une gratification de 200 livres, et, de la part du roi, une nomination comme capitaine du ban et de l'arrière-ban pour l'évêché de Tréguier.

Comment la stature géante, la force herculéenne que lui prête la tradition ont-elles donné naissance à tous les exploits qui lui sont attribués dans les différentes versions des *Gwerziou* et de la collection de Penguern? Il est difficile de le dire, mais il est de fait qu'après sa mort Les Aubrays dut se voir auréolé d'une réputation extraordinaire, éclipsant largement celle dont il jouit de son vivant; il est de fait qu'une gwerz lui fut consacrée, dans laquelle les chan-

teurs du Goëlo et du Trégor ne se privèrent sans doute pas, de génération en génération, d'ajouter quelques broderies pour embellir celle qu'ils avaient apprise; de telle sorte qu'au bout de deux siècles elle parvint à La Villemarqué, à Luzel et à de Penguern avec des amplifications remarquables, pleines d'in vraisemblances et de naïvetés.

En raison de la similitude de certains faits, de certaines expressions dans les gwerzïou populaires et dans deux des épisodes présentés par La Villemarqué en son cycle de *Lez-Breiz*, il est impossible de ne point voir dans *Lézobré* le prototype de ce personnage promu d'emblée héros national avant même de se voir assigner une place dans l'histoire de l'indépendance bretonne, comme avant de se voir assimiler par d'adroits artifices au Chevalier à la Lance.

Sans que rien l'y autorisât, l'auteur du *Barzaz-Breiz* avait en effet décidé de décerner le surnom de *Lez-Breiz*, résultant d'une défiguration voulue de *Lézobré*, au Morvan (*Murman*) dont parle l'écrivain frank Ermold le Noir dans son poème latin *De rebus gestis Ludovici Pii*, afin de faire reposer apparemment l'ensemble sur l'histoire écrite. Augustin Thierry ne douta pas une seconde de sa sincérité et fit entrer deux des fragments apocryphes dans ses *Diçans d'études historiques* à titre de pièces justificatives pour son chapitre : *Un épisode de l'histoire de Bretagne*, dont la matière était précisément fournie par le poème d'Ermold le Noir. Mais Pol de Courcy, cependant grand ami de La Villemarqué, fut moins dupe du procédé. Dans son *Itinéraire de Rennes à Brest*, il ne craignit pas de prendre position contre la substitution de *Lez-Breiz* à *Lézobré*, ni de laisser entendre que seuls la fantaisie de l'auteur, ou le besoin de forger un chant historique « ancien » avec des textes modernes, avaient motivé une telle opération.

On a pu mesurer la différence entre le héros populaire que des bardes paysans font se battre contre les soudards et le magicien d'un vague roi sans nom; entre un gentilhomme breton que les annales écrites nous montrent dévoué au service de Louis XIII, puis à celui de Louis XIV, et le roitelet armoricain cité une seule fois dans le Cartulaire de Redon, et dont on ignorerait à peu près tout, si un contemporain étranger à la Bretagne ne l'avait sorti des ténèbres grâce à un poème en langue latine. (1)

Dans ses Notes (p. 111), La Villemarqué tente de faire croire, par une allusion aux versions étrangères à son recueil, qu'à « un courant très ancien est venu se mêler un courant historique tout nouveau », et que la ressemblance du nom de *Lez-Breiz* avec celui de *Les Aubrays* « a produit une confusion favorable au rajeunissement du héros primitif ». C'est pourquoi les chanteurs du Goëlo et ceux de la Cor-

(1) C'est cependant encore le *Lez-Breiz* du Barzaz qui est invoqué dans une étude de vulgarisation sur la *Formation de la Petite Bretagne*, de 383 à 819, à l'usage des « cercles celtiques », dans la revue *Ar Soner* (octobre 1950, p. 23).

nouaille auraient attribué à Jean de Lannion « les aventures fantastiques du prince léonais » !

Il est difficile de renverser de façon plus élégante l'ordre naturel des choses. Le commentateur présente ici la réalité comme une intruse, comme l'héritière illégitime de la fiction historique — dont il connaît d'autant mieux le caractère qu'elle est fille de son propre esprit... Mais auparavant il avait bien accusé les auteurs gallois du *xix^e* siècle d'avoir pillé les Bretons du *ix^e*. Or, c'est précisément lui qui leur avait emprunté ce qui, dans *Lez-Breiz*, est commun à ce poème et au roman de Pérédur. Procédé semblable à celui d'un imitateur plus ou moins adroit qui reproduirait un tableau trouvé à son goût, présenterait ensuite sa copie comme l'original, et s'aviserait de parler de plagiat à propos de l'œuvre qui lui aurait servi de modèle...

Bibliographie de LEZ-BREIZ.

- Collection de Penguern, Biblioth. Nat., t. 91, f° 41 : *Guers Lesobré* (les 6 strophes du début); même titre, ff. 43-44 : trente strophes avec de nombreuses lacunes; *Gwers Lesobré*, même tome, ff. 46-47, version complète; *Goers Lesobré*, t. 93, ff. 102-103; *Guers Lézobré*, publié par F. Vallée d'après les papiers de l'abbé Daniel, qui avait disposé de la collection de Penguern avant la vente des manuscrits; *Fureteur breton*, t. VI, pp. 61-67.
- F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, pp. 286-306; t. II, pp. 564-581.
- N. Quellien. *Chansons et Danses des Bretons : Lézobré*.
- La Villemarqué. *Contes populaires des anciens Bretons* (1842), t. II, pp. 285 et suiv.; *Revue de l'Armorique*, 1844, 5 oct., pp. 22-24.
- P. de Courcy. *Itinéraire de Rennes à Brest*, pp. 201-203.
- Em. Ernault. *Etudes vannetaises*, pp. 54-56.
- M. Delaporte, *Revue celtique*, t. XXVII.
- J. Loth. *Lez-Breiz et Pérédur enfants*, in *Revue celtique*, t. XXVII, pp. 343-345; *Note complémentaire à l'article sur Lez-Breiz et Pérédur*, in *Revue celtique*, t. XXVIII, p. 122.
- G. Le Jean. *Revue celtique*, t. II, pp. 63-65.
- Bibliothèque Nationale. Manuscrit 33388, ff. 63-65 : Texte breton et traduit d'une version de Lézobré recueillie en 1853 par l'inspecteur primaire Marrec, au cours de l'enquête prescrite en 1852 par le Ministre de l'Instruction publique.
- Augustin-Thierry. *Dix ans d'Etudes historiques*, 12^e édit., pp. 315-334, pp. 421-425.
- Ed. Faral. *Ermold le Noir. Liber tertius*, vers 1254 à 1755.
- L. Le Guennec. *Vieux manoirs à Légende*, p. 77; *Choses et Gens de Bretagne*, pp. 35 et 176-177.
- F. Gourvil. *La Littérature arthurienne dans le « Barzaz-Breiz »*, in *Les Cahiers de l'Iroise*, 1956, pp. 34-35.

§ VI. HELOISE et ABAILLARD.

Dans ses Notes des pp. 139-140, La Villemarqué dit, à propos de ce chant, que « peu de pièces sont plus populaires ». L'Argument